



## Compte rendu du Conseil d'Administration du 08 avril 2026

Présents : J. Désert, J.M Espinasse, Y. Pourchau, J.M Thomas, P. Tribou, M. Viale-Beaumont, A. Vrignaud.

Excusés: J.P Lafollet. R. Rolland.

- Point financier.

Achat de 12 fauteuils supplémentaires pour un montant de 843€,12 et remplacement de l'unité centrale de l'ordinateur, devenue obsolète, par un matériel doté de window 11 pro pour un montant de 780€, installation comprise. Il est décidé, pour ces achats importants, de les passer en « dotation aux amortissements » de manière à ne pas déséquilibrer les comptes.

L'excédent d'exploitation est à ce jour d'environ 500€. Par ailleurs un devis a été demandé à l'entreprise GPE de Graulhet pour renforcer la climatisation. D'autres devis seront recherchés auprès d'autres artisans et nous négocierons une aide auprès de la Mairie, propriétaire de la salle.

D'autre part, le club n'avait pas répercuté la hausse de la part FFB de la licence en 2025, soit 5€. Nous proposons que ce soit fait cette année, la part due au club demeurant fixée à 22€. La cotisation des sympathisants demeure quant à elle fixée à 15€.

Pour le traditionnel cadeau de fin d'année, la trésorière propose un petit cadeau original (que vous découvrirez en temps utile...) pour un montant de 3€41 par personne.

Enfin, l'inévitable renouvellement du petit matériel (jeux, boîtes d'enchère, étiquettes,...) coûtera quelques centaines d'euros.

- Préparation de l'A.G. Annuelle.

Même si nous avons désormais un exercice comptable basé sur les mêmes dates que la Fédération, soit du 1er juillet au 30 juin, il a paru préférable de maintenir l'assemblée générale annuelle au retour des vacances d'été. Elle aura donc lieu le mercredi 2 septembre 2026. La feuille d'émargement demandera un accord de chaque signataire sur le droit à l'image, comme c'est la loi.

Nous avons besoin par ailleurs d'un vérificateur des comptes et d'un comité d'éthique, étant entendu que les membres du conseil d'administration ne peuvent prétendre à ces fonctions. Appel est donc fait aux bonnes volontés (1 vérificateur et 3 commissaires) pour des tâches indispensables mais peu astreignantes !

- Questions diverses.

Nous constatons cette année une baisse sensible dans la participation des membres du club aux compétitions officielles. Cela nuit à la visibilité du club à l'extérieur et peut à terme entraver son dynamisme. Le coût important des droits de table dans ces tournois est certainement un frein. Pour encourager les membres du club (et les sympathisants) à concourir sous notre bannière, le club prendra en charge la première inscription aux Interclubs à condition que le capitaine soit licencié à Graulhet. Par ailleurs, nous souhaitons mettre en place un référent compétitions pour promouvoir et gérer cette politique.

Enfin, la précédente expérience ayant satisfait tous les participants, nous proposons de refaire le jeudi 4 juin une sortie à Albi, repas plus bridge.

Le secrétaire

Le président